



Écrit par Yvon Lefebvre
29-03-2007

*Québec, le 29 mars 2007
Madame Sylvie Boucher
Députée fédérale de Beauport-Limoilou
Secrétaire parlementaire du Premier ministre
2000 Avenue Sansfaçon, Suite 101
Québec, Qc G1E 3R7*

Objet : Accès à la Baie de Beauport à l'été 2007

Chère madame Boucher,

Comme mentionné dans notre lettre qui vous a été adressée le 21 mars dernier, nous anticipons une décision imminente concernant une ouverture limitée ou une fermeture complète du site de la Baie de Beauport (BdB) pour l'été qui vient.

Dans le but d'en connaître davantage, nous avons rencontré M. Georges Amyot architecte coordonnateur du projet pour le Port de Québec le 23 mars dernier ainsi qu'un représentant de la Ville de Québec, M. Louis Pageau, ingénieur responsable du lien entre la Ville et le Port dans le dossier de réaménagement le 27 mars dernier.

De ces rencontres, il ressort clairement qu'il serait tout à fait possible de nous accorder l'accès au plan d'eau de la Baie de Beauport, lequel ne serait pas nécessairement exclusif. Celui-ci serait possible, via le chemin d'accès actuel et sa partie nord jusqu'à la « Pointe des véliplanchistes », et ce sans nuire de quelque façon aux travaux en cours. Évidemment, cela suppose que certaines règles de sécurité soient mise en place (ex. barrière ou clôture de sécurité), comme dans le cas de tout chantier de cette nature.

Par ailleurs, il semble que l'instance décisionnelle pouvant nous permettre ou non cet accès ne soit pas clairement identifiée entre la Ville et le Port de Québec. De plus, il n'est pas certain que l'information requise pour une décision éclairée sur ce sujet soit actuellement accessible à ceux qui auront à prendre cette décision. Chose certaine, nous n'avons pas été consulté sur cette question jusqu'à maintenant, alors que nous utilisons ce site depuis plus de 25 ans et qu'il est essentiel à la pratique de nos activités, puisqu'il n'existe pas de véritable solution de rechange dans toute la région comme déjà mentionné.

En conséquence de ce qui précède, et comme vous êtes la représentante de l'instance gouvernementale qui a accordé les fonds à la réalisation de ce projet, nous sollicitons votre intervention pour que cet accès nous soit accordé.

Dans ce contexte, nous souhaitons une rencontre, dès que possible, avec vous et les responsables concernés pour établir les modalités que pourraient prendre cet accès limité au plan d'eau que représente la Baie de Beauport. Notez que notre saison débute vers la mi-avril, c'est-à-dire dès que les glaces seront retirées du site.

Nous vous réitérons nos remerciements et notre appréciation pour votre appui à nos démarches.

Veillez agréer, Chère madame Boucher, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Yvon Lefebvre
Président AKVQ^[1]
418 834-2580

cc :

M. Ross Gaudreault, Directeur général Administration portuaire de Québec
Mme Andrée P. Boucher, Mairesse, Ville de Québec
M. André P. Letendre, Président arrondissement Beauport
M. Georges Amyot, Architecte coordonnateur du projet
M. Louis Pageau, Ingénieur Ville de Québec (assure liaison entre Ville et Port)

^[1] Association des Kitesurfers et Véliplanchistes de Québec. Plus de 200 membres payant. Site Internet (akvq.ca)
Dernière mise à jour : (29-03-2007)

Fermer la fenêtre